

Grille d'analyse des projets soumis

Tous les projets sont étudiés à partir d'une grille d'analyse qui évalue le projet selon 3 axes : Excellence, Impact et Qualité & efficacité. Pour chaque axe, 3 ou 4 aspects sont pris en compte et notés de 0 à 5. Zéro correspondant à " La proposition ne répond pas au critère ou ne peut pas être évaluée en raison d'informations manquantes ou incomplètes " et 5 à " Excellent. La proposition aborde avec succès tous les aspects pertinents du critère."

Seuls les projets qui ont obtenus plus de 50% de la note maximale sont validés. En fonction des projets retenus et des sommes à répartir sur l'exercice, les membres décisionnaires peuvent arbitrer sur les montants alloués. Ceux-ci peuvent être inférieurs aux sommes demandées.

Excellence

- Clarté et pertinence des objectifs
- Solidité du concept et crédibilité de la méthodologie proposée
- Originalité et aspects innovants du Projet
- Justification de la prise en compte du bien-être animal

Impact

- Comment les résultats du projet contribuent au développement du secteur et de la société
- Qualité des mesures proposées pour exploiter et diffuser les résultats du projet (y compris les droits de propriété intellectuelle) et gérer les données de recherche, le cas échéant
- Qualité des mesures proposées pour communiquer les activités du projet à différents publics cibles

Qualité & efficacité

- Qualité et efficacité du plan de travail, y compris les ressources (humaines et animales, matérielles, financières, etc.) affectées à chaque lot de travail et conformes aux objectifs et aux livrables.
- Pertinence de la gestion (structure et procédures mises en place), y compris la gestion des risques et de l'innovation
- Complémentarité des participants et mesure dans laquelle le consortium dans son ensemble réunit des compétences (le cas échéant)
- Adéquation de la répartition des tâches, garantissant que tous les participants ont un rôle valide et des ressources suffisantes dans le projet pour remplir ce rôle